

CONSEIL DE PROMOTION des Contrôleurs Stagiaires 21/04/2020



En raison du caractère court (2h) et du format particulier (audio-conférence) de ce conseil de promotion, la CGT Finances Publiques n'a pas lu de déclaration liminaire afin d'aller droit au but :

- › Dans quelles conditions vont se passer les déménagements ?
- › Quand et comment vont se dérouler les prises de poste ?
- › Quid de la validation de la formation ?

➤ RESTITUTION DES LOGEMENTS ET DU MATÉRIEL :

Les restitutions (logement, carte de cantine, clefs de casiers, ordinateurs) devront se faire dans la semaine du 11 au 15 mai. Aucune attestation de déplacement ne sera délivrée au cas par cas. C'est la date de sortie du confinement qui fera office d'autorisation de déplacement. Le loyer de mai ne sera pas dû pour celles et ceux qui bénéficient d'un logement social ENFiP, à condition de restituer au plus tard le logement au 18 mai.

Suite à ces annonces lors du Conseil de Promotion, deux jours plus tard, il a été mis en ligne sur les plates-forme ENFiP un message indiquant que finalement les ordinateurs devront être restitués dans les directions d'affectation et non plus à l'école, et clefs de casiers et cartes d'accès et de cantine pourront être renvoyées par la poste.

Si nous pouvons comprendre les difficultés à prendre des décisions pendant cette période, quelle valeur peut-on donner au conseil de promotion et aux informations qui y sont données si elles ne sont valables que pour 48h... La gestion de crise est à l'image de la communication que nous avons connue pendant cette scolarité : tardive, brouillonne et déconnectée.

➤ LA PRISE DE POSTE :

La CGT Finances Publiques, dans un courrier adressé au Directeur Général et à la direction de l'ENFiP, a demandé à ce que les stagiaires suivent leur stage au plus près de chez eux lorsque cela leur facilitait leur installation.

La direction de l'ENFiP a rappelé que les stagiaires devaient se rapprocher de leur direction d'affectation. Toutes les directions locales ayant été informées de l'arrivée des stagiaires dans les services le 18 mai, ce sont elles qui nous accueilleront et nous donneront les consignes. Il n'est pas envisagé que l'affectation obtenue en local soit modifiée sauf cas exceptionnel.

COMPTE RENDU DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

L'ENFiP renvoie aux stagiaires en difficulté qui voudraient effectuer leur stage dans leur département de confinement la responsabilité de faire les démarches à ces fins auprès de l'administration centrale.

En ce qui concerne les situations individuelles signalées à la direction de l'ENFiP, nous attendons que la DG arbitre sur ces dernières. La campagne IR et la sortie du confinement occupent les débats actuellement, mais la DG doit revenir vers nous au vu des nombreuses problématiques que nous leur avons fait remonter.

➤ **POUR LA CGT FINANCES PUBLIQUES**, au vu de la situation exceptionnelle que traverse le pays, des solutions extraordinaires doivent être prises. La DG doit tout mettre en œuvre pour protéger les agents en leur permettant de suivre leur stage au plus près de chez eux et ainsi limiter leurs déplacements sur le territoire mais aussi répondre aux nombreuses problématiques de déménagement et de recherches de logement.

➤ SCOLARITÉ

La scolarité ayant été longuement abordée lors du premier conseil, et au vu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de COVID-19 et de la tenue du conseil sur deux petites heures, elle n'a été que brièvement abordée.

Toutefois, nous avons appris que les notes de l'Évaluation N°3 seront bien transmises fin avril.

Pour celles et ceux qui étaient absents lors de cette épreuve, une **épreuve de remplacement de l'évaluation 3 est prévue le 27 ou 28 avril sous forme de visioconférence.**

Enfin pour celles et ceux qui n'auraient pas une moyenne supérieure ou égale à 10/20 avec les notes déjà obtenues, devraient alors passer **l'épreuve joker le 04 mai prochain.** Cette épreuve devrait se dérouler en visioconférence au même titre que l'épreuve de rattrapage.

Les modalités d'organisation ne sont pas connues à ce jour.

➤ CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

L'ordonnance d'avril dernier sur la suppression des congés ne s'applique pas aux stagiaires qui étaient en télétravail sur la partie théorique.

Toutefois des ajustements pourraient être envisagés à la sortie du confinement pour celles et ceux qui seraient maintenus en ASA. Là encore, ce sont les directions d'affectation qui devront gérer.

Un guide traitant des sujets inhérents à la sortie d'école est en cours de rédaction (congés, frais de déménagement, modules horaires,...). Au vu des conditions matérielles actuelles, la CGT met tout en œuvre pour maintenir le lien avec les stagiaires et continuer à vous informer au mieux.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- Une boîte à outils sur le PAS sera mise à disposition en poste.
- Les résultats du vote pour le nom de promo seront communiqués ultérieurement.

De tout cœur avec vous pendant cette période d'épidémie et de confinement,

Bien camaradement,

Vos élus CGT Finances Publiques : Clément LEBLOND, Caroline COUSIN-DEVROE et Loïc SOUCHE.